

Service

Accompagnement à la réalisation et rédaction du DUERP



PUBLIC CONCERNÉ

- Pour toute entreprise ou organisation qui emploie des salariés, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activités



POURQUOI CHOISIR L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Ce document a pour but de recenser et d'évaluer les risques professionnels présents dans l'entreprise, et d'y apporter des mesures de prévention pour protéger la santé et la sécurité des employés
- Assurer la conformité légale de l'entreprise face aux inspections de travail
- Identifier les dangers liés aux activités professionnelles (machines, produits chimiques, risques psychosociaux, etc.)
- Mettre en place des actions de prévention pour réduire ou éliminer ces risques



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Recenser, analyser et hiérarchiser les risques professionnels afin de mettre en place des actions de prévention, garantir la sécurité des salariés et assurer la conformité réglementaire de l'entreprise
- Assurer la conformité légale de votre entreprise
- Simplifier vos démarches administratives et organisationnelles
- Renforcer la sécurité et le bien-être de vos collaborateurs



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Manuels, fiches pédagogiques, guides, fiche de travail; étude de cas



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Formateurs spécialisés
- Chargé de formation
- Concepteurs pédagogiques



DISPOSITIF DE SUIVI

- Évaluations formatives
- Questionnaire de satisfaction



QUALITÉ & INDICATEURS

- Taux de satisfaction des apprenants et taux de réussite à l'évaluation de fin de formation



DÉTAILS DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Audit d'évaluation des risques

- Identification des dangers présents dans votre structure (matériel, organisation, conditions de travail, etc.)
- Analyse détaillée des risques pour chaque poste ou activité

2. Co-construction d'un plan d'action

- Définition des mesures de prévention adaptées aux risques identifiés. Questions lors d'un premier contact
- Proposition de solutions concrètes pour éliminer ou réduire les dangers
- Élaboration d'un plan d'action priorisé, incluant des échéances claires et des ressources nécessaires

3. Rédaction complète du DUERP

- Synthèse des informations recueillies pour constituer un document conforme aux exigences réglementaires (Article R4121-1 du Code du travail)
- Mise en forme professionnelle et structurée pour une utilisation facile par votre organisation
- Intégration des actions de prévention dans un format clair et accessible

4. Mise en place de procédures pour la mise à jour

- Définition de règles internes pour assurer la mise à jour annuelle obligatoire du DUERP
- Mise en forme professionnelle et structurée pour une utilisation facile par votre organisation
- Intégration des évolutions (changements organisationnels, nouveaux risques, etc.) dans le document

5. Suivi et accompagnement

- Les différents types de conflit et les conduites à tenir
- Mise à jour ou révision du DUERP si nécessaire, à la demande de l'entreprise



LES + DE CAMPUS BBT

- Expertise sectorielle
- Approche personnalisée
- Suivi et mise à jour continue
- Conformité garantie